



Conseil économique et social

Distr. générale
20 février 2006
Français
Original: anglais

Commission du développement durable

Quatorzième session

1^{er}-12 mai 2006

Point 3 de l'ordre du jour provisoire*

Module thématique du cycle d'application 2006-2007

– session d'examen

Examen intégré du module thématique portant sur l'énergie au service du développement durable, le développement industriel, la pollution atmosphérique/l'atmosphère et les changements climatiques dans les petits États insulaires en développement

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport fait le point des progrès réalisés dans les petits États insulaires en développement en ce qui concerne l'application de la Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement, une importance particulière étant accordée à l'énergie au service du développement durable, au développement industriel, à la pollution atmosphérique/l'atmosphère et aux changements climatiques. Le rapport a été établi conformément à la décision prise par la Commission du développement durable à sa treizième session, selon laquelle une session spéciale d'un jour serait consacrée, lors de sa quatorzième session, à l'examen des progrès réalisés en matière de développement durable des petits États insulaires en développement, dans le cadre du module thématique examiné par la Commission.

Le rapport porte également sur les obstacles auxquels se heurtent les petits États insulaires en développement dans la mise en œuvre de la Stratégie de Maurice.

* E/CN.17/2006/1.



Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction	1–4	3
II. Relations avec le module thématique.	5–8	3
III. Vulnérabilité aux catastrophes naturelles	9–12	5
IV. Énergie au service de la réduction de la pauvreté et du développement durable . .	13–32	9
A. Fournir aux pauvres l'accès à des services énergétiques d'un coût abordable	16–19	10
B. Promouvoir la mise en valeur et l'exploitation de sources d'énergie renouvelables.	20–28	11
C. Promouvoir l'utilisation rationnelle de l'énergie dans les secteurs clefs du développement industriel	29–32	14
V. Vers un développement industriel durable.	33–53	15
A. Développement industriel et élimination de la pauvreté	33–42	15
B. Promotion des industries concurrentielles.	43–48	20
C. Incidence du développement industriel des petits États insulaires en développement sur leur développement durable	49–53	22
VI. Adaptation au changement climatique et lutte contre la pollution atmosphérique. .	54–74	23
A. Renforcement des mesures d'adaptation au changement climatique et à l'élévation du niveau des mers	56–64	23
B. Renforcement des capacités d'évaluation de la vulnérabilité et de suivi	65–70	25
C. Amélioration du rendement énergétique dans les transports et réduction de la pollution atmosphérique	71–74	27
VII. Moyens d'application	75–78	27
VIII. Coopération régionale et internationale.	79–85	28
IX. Un défi permanent.	86–90	30

I. Introduction

1. Lors de sa treizième session tenue en avril 2005, la Commission du développement durable a décidé de consacrer un jour des sessions d'examen à l'examen de l'application de la Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement, en mettant l'accent sur le module thématique de l'année, ainsi que sur tout fait nouveau concernant les efforts déployés par les petits États insulaires en développement pour parvenir à un développement durable en utilisant les modalités existantes¹. Ce bilan donne suite à la décision prise par la Commission d'examiner, à chacune de ses sessions, les questions intersectorielles relatives aux petits États insulaires en développement.

2. Le présent rapport a été établi après que la Commission a demandé, à sa treizième session, qu'un rapport lui soit présenté à sa session d'examen sur les progrès réalisés et les obstacles rencontrés en ce qui concerne le développement durable des petits États insulaires en développement, avec des recommandations tendant à en améliorer le déroulement. Lors de l'élaboration d'un bilan complet sur ce modèle thématique, les relations entre l'énergie au service du développement durable dans les petits États insulaires en développement, le développement industriel, la pollution atmosphérique et les changements climatiques ont été mises en relief afin de faire apparaître la vulnérabilité inhérente à ces petits États insulaires.

3. Sont exposés dans le présent document les besoins persistants des petits États insulaires en développement pour mener à bien leurs efforts visant à mettre en œuvre le Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement, le Plan de mise en œuvre du Sommet mondial pour le développement durable et la Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement, dans le cadre de ce module thématique, de même que l'appui important apporté à l'échelle régionale et internationale auxdits efforts. Un récapitulatif des obstacles auxquels les petits États insulaires en développement continuent de se heurter en ce qui concerne ce module thématique est également présenté et sert de point de départ à l'examen des mesures à prendre à l'avenir.

4. Les données ayant servi à l'élaboration du présent rapport proviennent de divers publications et rapports périodiques d'organisations, d'organes de l'ONU et d'institutions du système des Nations Unies, ainsi que de rapports régionaux et nationaux d'évaluation des petits États insulaires en développement. Cette nécessité de recourir à des données secondaires dans un contexte où les données primaires sont très peu nombreuses témoigne de l'insuffisance – et souvent de l'inexistence – de l'infrastructure pour la collecte de données dans les petits États insulaires en développement. D'ailleurs, cette absence de système fiable d'évaluation et de suivi des progrès constitue un gros problème pour les ressources humaines et institutionnelles restreintes des petits États insulaires en développement.

II. Relations avec le module thématique

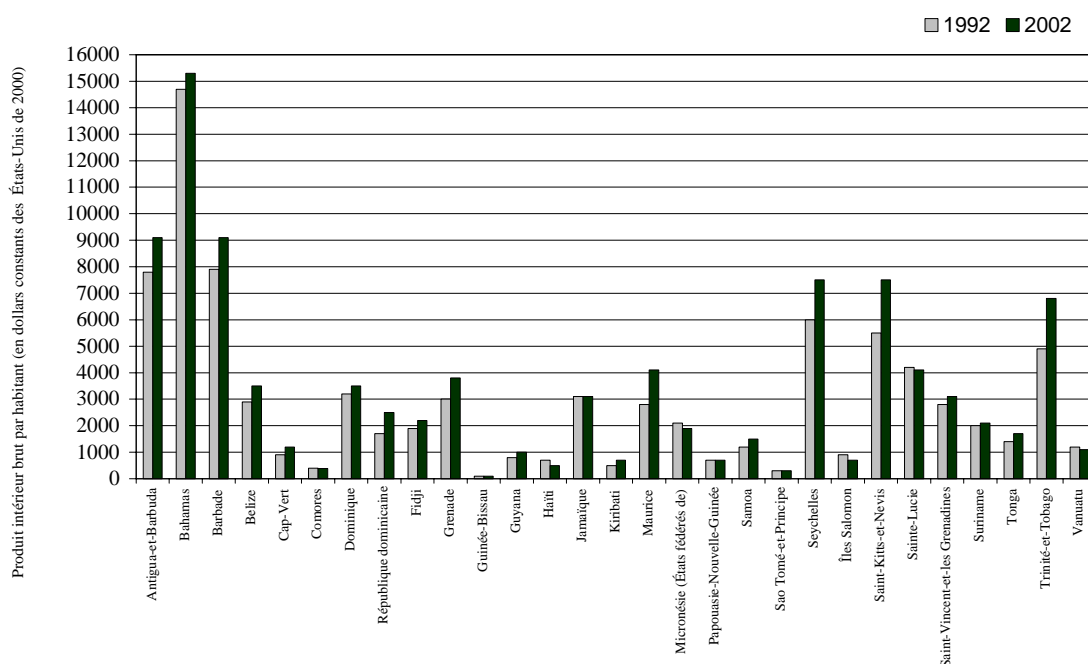
5. Les questions que sont l'énergie, le développement industriel, la pollution atmosphérique et les changements climatiques, examinées dans le cadre du cycle

d'application en cours de la Commission du développement durable, présentent un intérêt particulier pour les petits États insulaires en développement, car certains des facteurs les plus importants qui contribuent à la vulnérabilité économique, sociale et environnementale de ces États relèvent de ces grands thèmes. La vulnérabilité de ces petits États se reflète dans leur incapacité intrinsèque à s'adapter aux perturbations externes ou internes, naturelles ou anthropiques, du fait de contraintes physiques et structurelles.

6. La plupart de ces États sont des îles isolées, petites par leur superficie et leur population (moins de 1,5 million d'habitants), dotées de ressources très restreintes, d'écosystèmes terrestres et marins fragiles et très exposés à de grandes catastrophes naturelles; leur économie est libérale et fortement tributaire des échanges commerciaux pour l'obtention de recettes nationales. Bon nombre des petits États insulaires en développement font face à des coûts élevés de transport et de communication et ont, sans accès à des marchés d'exportation, du mal à bénéficier d'économies d'échelle. À quelques exceptions notables près, la plupart de ces pays disposent de moyens humains, institutionnels et financiers limités et leurs ressources naturelles et leurs écosystèmes sont soumis à des pressions démographiques et économiques toujours croissantes.

7. Comme l'indique la figure 1, les petits États insulaires en développement diffèrent considérablement par leur revenu par habitant. Certains d'entre eux connaissent néanmoins des difficultés caractéristiques de nombreux pays en développement : pauvreté et inégalités socioéconomiques au sein de la population, dette extérieure élevée, assortie d'une baisse des recettes provenant de l'aide publique au développement et d'une concurrence accrue pour obtenir des investissements étrangers directs. Il est ainsi difficile pour certains de ces États insulaires de disposer des ressources nécessaires aux investissements publics dans les secteurs de l'infrastructure et de la protection sociale. La hausse du produit intérieur brut (PIB) par habitant obtenue par plusieurs d'entre eux (voir fig. 1) ne laisse rien paraître de ces obstacles structurels et de ces inégalités internes.

Figure 1
Produit intérieur brut par habitant



Source : Indicateurs du développement dans le monde (2005).

8. C'est dans ce contexte que les relations entre les différents thèmes de la quatorzième session de la Commission du développement durable prennent leur sens. Cet examen des efforts déployés par les petits États insulaires en développement pour améliorer l'accès de leur population aux services énergétiques et rendre le coût de ces services abordable, ainsi que pour promouvoir le développement industriel, comprendra une analyse de la dépendance énergétique de bon nombre de ces États à l'égard des importations de combustibles fossiles et traitera des initiatives menées en vue de mettre en valeur et d'exploiter des sources d'énergie renouvelables. L'évaluation globale du développement industriel tiendra compte des effets d'un tel développement sur le développement durable. Le rapport évaluera également les progrès réalisés en ce qui concerne la promotion d'industries concurrentielles et l'action que mènent les petits États insulaires en développement face à leurs problèmes de pollution atmosphérique, en encourageant notamment des transports plus rentables. Le degré d'application des mesures d'adaptation aux changements climatiques sera également présenté dans le cadre des efforts de portée plus générale visant à renforcer l'évaluation et le suivi de la vulnérabilité.

III. Vulnérabilité aux catastrophes naturelles

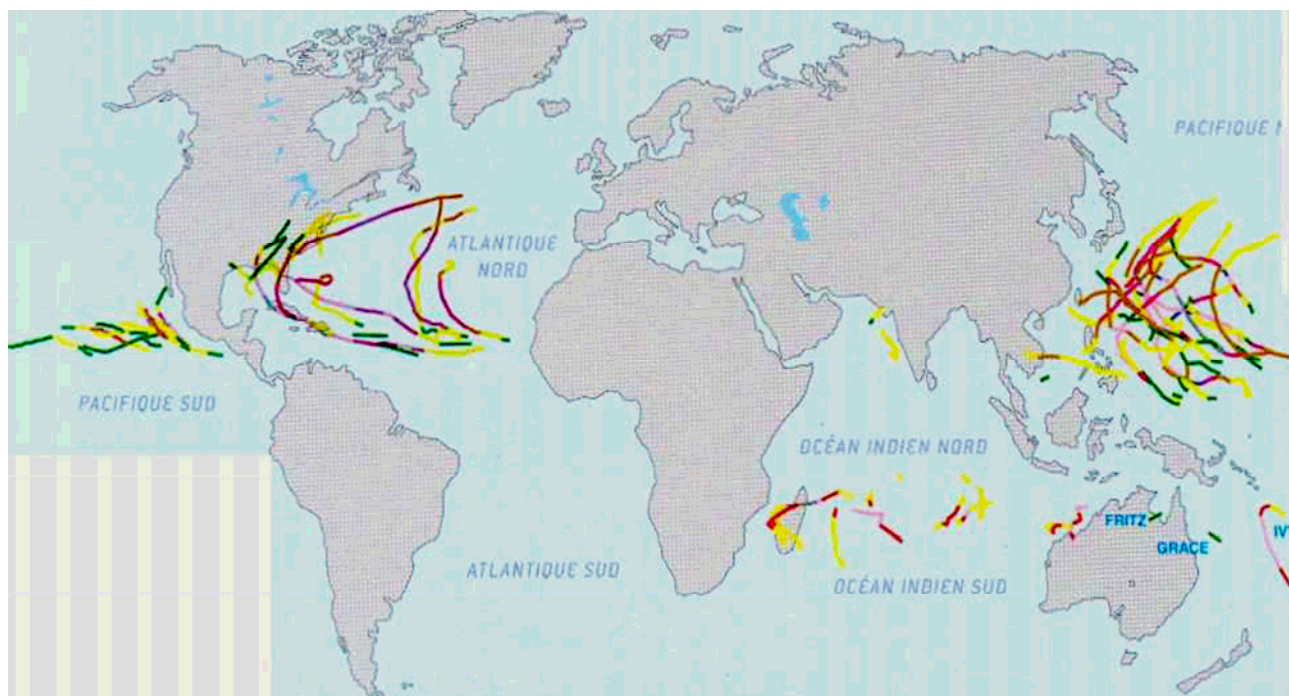
9. Les catastrophes naturelles auxquelles sont exposés de nombreux petits États insulaires en développement ont de lourdes conséquences sur les plans économique, social et environnemental. La région des Caraïbes a par exemple connu en 2004-

2005 un nombre sans précédent d'ouragans et de tempêtes. Les tempêtes tropicales et les ouragans en 2004 sont localisés à la figure 2. Cette année-là, l'ouragan Ivan a à lui seul causé d'importants dégâts à la Grenade, déplacé des centaines de milliers d'habitants d'au moins sept petits États insulaires en développement des Caraïbes et causé des dégâts de plus de 111 millions de dollars des États-Unis dans le seul État de la Jamaïque². Les coûts des dégâts causés par les catastrophes naturelles dans le bassin des Caraïbes au cours des 10 dernières années sont indiqués à la figure 3.

10. Outre les déplacements de population qu'ils entraînent, ces phénomènes climatiques nuisent également aux secteurs d'activité dont dépend l'économie de nombreux petits États insulaires en développement, principalement l'agriculture et le tourisme. Bon nombre de petits États insulaires ont vu leurs récoltes considérablement réduites du fait de phénomènes météorologiques extrêmes. En outre, étant donné la grande importance du tourisme côtier dans de nombreux petits États insulaires, les ouragans et les tsunamis endommagent gravement l'infrastructure de ce secteur, tandis que l'élévation du niveau de la mer et de la température due aux changements climatiques entraîne une décoloration des coraux et l'érosion des côtes, tout comme une dégradation des ressources naturelles nécessaires au tourisme.

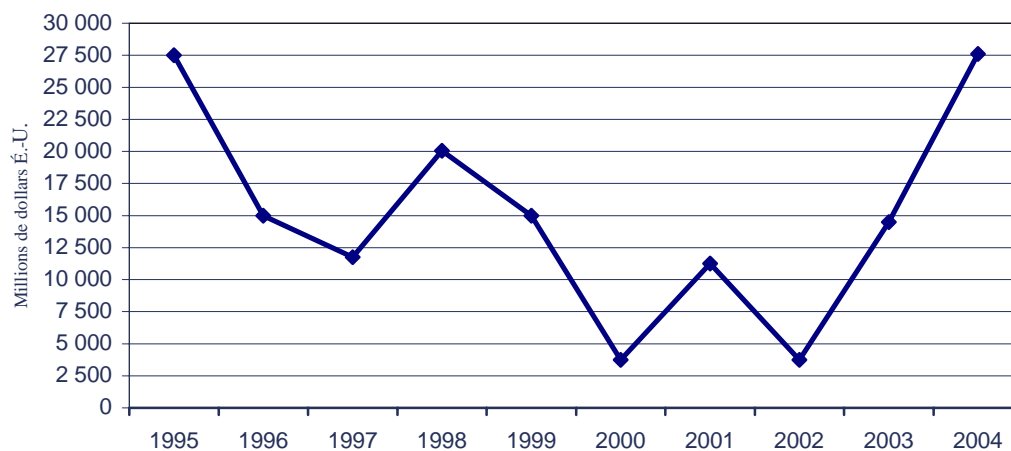
11. Dans certains cas, notamment aux Maldives, à Kiribati, à Tuvalu et dans les Îles Marshall, l'inondation des côtes, voire leur submersion totale, est une menace de plus en plus réelle. Il en va de même du risque d'intrusion de l'eau de mer dans les réseaux d'eau souterraine des atolls de faible élévation, qui met en péril des réserves d'eau douce déjà restreintes. La situation est encore aggravée par la pollution des eaux côtières due à une gestion inadéquate des déchets dans des municipalités engorgées, ainsi que par un ensablement important et la pollution par les pesticides provenant du ruissellement des terres agricoles, résultat de pratiques agricoles inadéquates, de la dégradation des bassins versants et de la déforestation dans les collectivités rurales situées à flanc de coteau pour la construction de logements, l'agriculture de subsistance et la production de combustibles.

Figure 2

Tempêtes tropicales et ouragans en 2004

Source : Adaptation réalisée à partir de *Pacific Environment Outlook* (2005).

Figure 3

Le coût des catastrophes naturelles dans le bassin des Caraïbes

Note : Les données portent sur l'ensemble du bassin des Caraïbes, petits États insulaires en développement et pays du continent compris.

Source : *Rapport de 2005 sur les catastrophes dans le monde* de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

Encadré 1

Le cas de la Grenade

L'ouragan Ivan était un ouragan de catégorie 4 avec des vents violents dépassant 225 kilomètres à l'heure lorsqu'il s'est abattu sur la Grenade le 7 septembre 2004. En une seule journée, 28 personnes ont été tuées et une proportion de 90 % du parc de logements de l'île, représentant 38 % du PIB, a subi des dégâts. Quatre-vingt-dix pour cent des chambres d'hôtel ont ainsi été endommagées ou détruites, ce qui représentait des pertes d'un montant total de 288 millions de dollars des Caraïbes orientales (29 % du PIB); les dégâts causés aux hôpitaux, aux écoles et à l'infrastructure électrique et de télécommunication représentaient 42 % du PIB.

Les installations d'écotourisme et les sites culturels et historiques ont également été gravement abîmés, 60 % des emplois ayant été perdus dans ce sous-secteur. Il faudra attendre de six à huit ans avant que les secteurs de la culture de la muscade et du cacao, qui ont à leur actif une part de 10 % du PIB, puissent de nouveau contribuer au PIB et aux recettes en devises.

Le montant total des dégâts a été estimé à 2,2 milliards de dollars des Caraïbes orientales, soit deux fois la valeur totale du PIB de l'île. À la suite du passage d'Ivan en 2004, les prévisions de croissance économique de la Grenade ont été ramenées de 5,7 % à -1,4 %.

L'île commençait à peine à se relever de cette catastrophe lorsqu'elle a été frappée le 14 juillet 2005 par l'ouragan Emily, qui a entraîné des dégâts estimés à 140 millions de dollars des Caraïbes orientales, soit 12,9 % du PIB, et a déplacé 38 % de la population.

Source : OECO, 2004.

12. L'interdépendance des obstacles dressés dans le domaine de ce module thématique dans les petits États insulaires en développement souligne l'importance d'une approche intégrée, qui tienne compte des vulnérabilités de ces petits États. Ces derniers pourraient mettre au point des stratégies plus efficaces de renforcement de leurs capacités d'adaptation : par exemple, grâce à de nouvelles technologies d'exploitation d'énergies de substitution, il est possible de convertir les eaux usées en méthane et en engrais, ce qui permet à la fois de remédier aux problèmes de l'élimination des déchets et de produire de l'énergie à partir de sources de substitution, avec des retombées bénéfiques pour la production agricole. Le succès de telles initiatives dépend cependant de l'appui politique apporté à leur mise au point et de l'accès aux ressources financières et techniques nécessaires à l'élaboration des technologies requises.

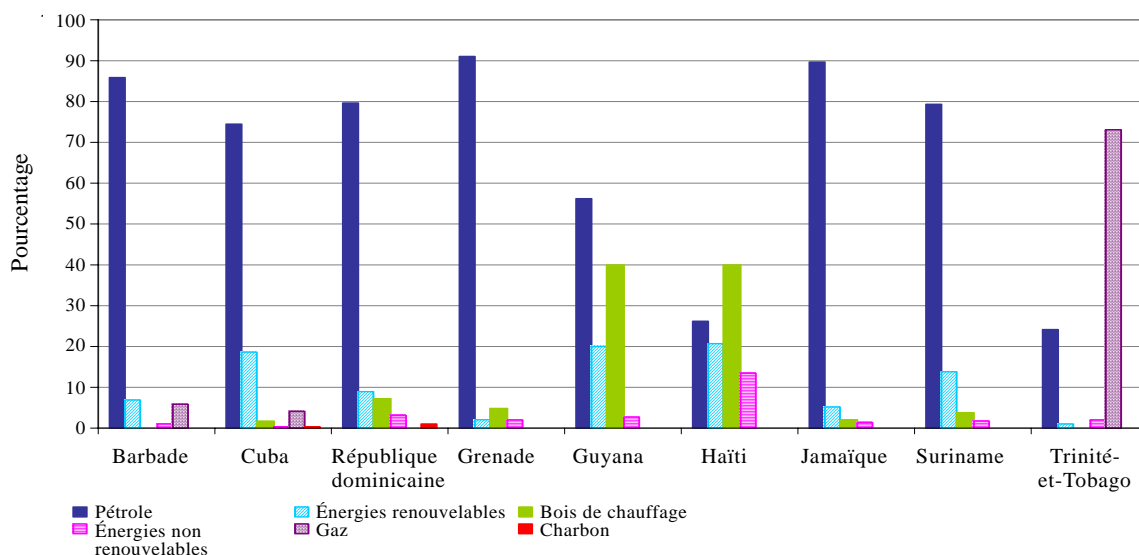
IV. Énergie au service de la réduction de la pauvreté et du développement durable

13. Les petits États insulaires en développement sont, à quelques exceptions près, fortement tributaires d'importations énergétiques de combustibles fossiles. Leur développement s'est accompagné d'une hausse de leur demande de combustibles fossiles, destinés en particulier à la production d'électricité. Étant donné la distance qui les sépare des marchés et des centres métropolitains, ainsi que le fait que bon nombre d'entre eux soient des archipels, le secteur des transports constitue un aspect central de leur développement. Ce secteur est donc celui dont la consommation de pétrole augmente le plus rapidement, les besoins en combustibles étant particulièrement élevés dans le cas des îles isolées.

14. Certains des petits États insulaires en développement comptent encore des communautés défavorisées qui continuent à utiliser des sources d'énergie traditionnelles. En Haïti, par exemple, 60 % de l'énergie utilisée provient du charbon et du bois de chauffage³. Non seulement cette situation a des effets négatifs sur les écosystèmes fragiles dont dépendent les principaux secteurs d'activité des petits États insulaires en développement mais aussi elle contribue à la pollution atmosphérique.

15. C'est cependant la dépendance à l'égard des importations de pétrole qui pèse le plus sur de nombreux petits États insulaires en développement, notamment lorsque les cours du pétrole s'envolent. Plus de 90 % en moyenne de l'énergie provient d'importations de pétrole, qui absorbent la plus grande partie des recettes en devises de ces États. Les différentes sources d'énergie d'un groupe de petits États insulaires en développement des Caraïbes sont présentées à la figure 4. Malgré les efforts visant à mettre en valeur des sources d'énergie de substitution, le pétrole restera dans un avenir prévisible la source d'énergie commerciale la plus importante pour la plupart des États insulaires. Le coût élevé de l'acheminement de combustibles vers les îles éloignées alourdit considérablement la facture énergétique. Par exemple, du fait de l'éloignement géographique de nombreux petits États insulaires en développement du Pacifique, le prix au débarquement de produits pétroliers est généralement de 200 % à 300 % supérieur aux cours internationaux moyens. Le coût de l'énergie, défavorable aux investissements étrangers, nuit à la compétitivité de ces petits États. Il contribue également à l'inflation des prix de tous les biens et services nationaux, y compris les moyens de transport et l'alimentation. Cela a des effets négatifs directs sur le bien-être socioéconomique de la population, notamment des milieux défavorisés. La situation réclame des stratégies visant à promouvoir une consommation rationnelle de l'énergie et à investir dans des sources d'énergie de substitution locales. Mais ces efforts se sont avérés difficiles pour les petits États insulaires en développement qui sont lourdement endettés et disposent de faibles revenus.

Figure 4
L'approvisionnement énergétique aux Caraïbes



Note : Énergies renouvelables : charbon + canne à sucre + énergie hydraulique; bois de chauffage : bois renouvelable servant au chauffage domestique, à l'industrie et à l'agriculture; Énergies non renouvelables : bois non renouvelable servant au chauffage + autres sources d'énergie non renouvelables (à l'exception des combustibles fossiles).

Source : Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, *Renewable Energy Sources in Latin America and the Caribbean; situation and policy proposals*, (2004).

A. Fournir aux pauvres l'accès à des services énergétiques d'un coût abordable

16. Le taux d'accès aux ressources énergétiques diffère selon les petits États insulaires en développement. D'après les estimations, dans les pays insulaires du Pacifique, environ 70 % de la population, vivant en grande partie sur des îles éloignées ou en milieu rural, n'a pas accès à des services énergétiques modernes. Du fait de ce taux de couverture très restreint, répondre aux besoins énergétiques de base et aux besoins de développement socioéconomique durable de populations ne disposant que de revenus de subsistance reste une priorité, notamment dans le Pacifique. Dans les régions de l'Atlantique, de l'océan Indien, de la Méditerranée et de la mer de Chine méridionale et des Caraïbes, où une grande partie de la population a accès à l'électricité et à d'autres réseaux de distribution d'énergie, le coût des services énergétiques reste un grand problème pour les pauvres.

17. Pour de nombreux petits États insulaires en développement, l'accès à l'énergie est indissociablement lié à la fiabilité de l'approvisionnement. Il s'agit d'un obstacle particulier pour les petits États composés d'îles multiples, ainsi que pour ceux dont certaines régions intérieures sont éloignées ou dont des régions côtières sont isolées. La plupart des communautés rurales se servent généralement de groupes

électrogènes diesel de petite taille, dont le rendement est inférieur à celui des aux plus gros groupes, notamment lorsqu'ils fonctionnent par intermittence. C'est souvent le cas des petites communautés qui disposent de peu de moyens pour acheter des combustibles importés. L'énergie n'est alors utilisée qu'en cas de nécessité absolue, inévitablement avec un mauvais rendement.

18. L'accès et le coût sont étroitement liés et influent dans de nombreux cas sur la mise au point d'applications d'énergies renouvelables de dimension restreinte. Les Îles Marshall ont par exemple mis au point un projet d'électrification des îles les plus éloignées. Ce projet consisterait à utiliser de petites cellules photovoltaïques, ainsi que des digesteurs de biomasse et de l'huile de coco en remplacement du diesel dans des groupes électrogènes de petite dimension. Il est proposé de répartir le coût de la mise en œuvre de ce programme entre les pouvoirs publics, une société locale privée de services collectifs et un donateur international. Si ce projet réussit à faciliter l'accès des habitants des îles éloignées à des services énergétiques à un coût abordable, il constituera un excellent exemple de partenariat de gestion énergétique mis au service du développement durable pour des communautés pauvres de zones reculées de nombreux petits États insulaires en développement.

19. Des systèmes de digesteurs de plus petite taille pouvant être utilisés en milieu rural et sur des îles éloignées, afin d'améliorer le rendement énergétique tout en utilisant des déchets, ont également fait l'objet de recherches en Jamaïque et dans les Îles Cook. De telles initiatives s'inscrivent dans le cadre des mesures visant à renforcer les capacités d'adaptation des petits États insulaires en développement.

B. Promouvoir la mise en valeur et l'exploitation de sources d'énergie renouvelables

20. Une utilisation plus répandue de sources d'énergie renouvelables dans les petits États insulaires en développement contribuerait pour beaucoup à réduire leur vulnérabilité et à renforcer leur capacité d'adaptation. S'il existe de nombreuses possibilités de développer davantage les sources d'énergie renouvelables dans ces pays, la part de ces dernières dans la production énergétique totale reste cependant faible. Cela s'explique dans certains cas par un manque d'information sur les technologies relatives à des énergies renouvelables ainsi que par une insuffisance de moyens techniques et institutionnels à l'échelle locale, par l'absence de politiques visant à promouvoir la recherche-développement dans ce domaine, et, surtout, par des possibilités inadéquates de financement et d'investissement en faveur de la mise au point de ces technologies, qu'il s'agisse de l'appui d'entrepreneurs privés ou du soutien de la communauté internationale.

21. Diverses initiatives en cours témoignent cependant de la volonté de certains petits États insulaires en développement d'exploiter davantage des sources locales d'énergie renouvelables. Le projet de mise en valeur des sources d'énergie renouvelables dans les Caraïbes vise à réduire la dépendance à l'égard des combustibles fossiles, par le recours accru à la biomasse, à la production d'énergie combinée, à l'énergie géothermique, aux gaz de décharge et à l'intégration de réseaux d'énergie éolienne. Ce projet régional novateur promeut les énergies renouvelables tout en réduisant les risques qu'encourent les investisseurs dans ce domaine en tenant compte des risques économiques, des risques liés aux coûts de transaction et des risques liés aux revenus. Nioué a récemment passé un accord avec

Greenpeace visant à établir pour cette île un programme relatif à une source d'énergie renouvelable à 100 %, fondé principalement sur l'énergie éolienne et la biomasse.

22. Les petits États insulaires en développement bénéficient d'une énergie solaire importante et relativement constante. L'énergie solaire directe sert actuellement dans bon nombre de ces États à chauffer de l'eau et, dans une certaine mesure, à assécher et traiter les récoltes dans les Caraïbes. À la Barbade, l'adoption de mesures d'incitation fiscale s'est traduite par une utilisation beaucoup plus importante de chauffe-eau solaires. En milieu rural et sur des îles éloignées comprenant des groupes isolés d'habitants à faible consommation, la production d'électricité au moyen de cellules photovoltaïques solaires de petite taille semble également avoir été fructueuse dans certains petits États insulaires en développement, mais il est nécessaire d'améliorer les mécanismes financiers et institutionnels correspondants afin de promouvoir véritablement une commercialisation à plus grande échelle.

23. L'exploitation de sources d'énergie de substitution plus propres, par exemple des biocarburants fabriqués à partir de la canne à sucre, de la noix de coco ou d'autres produits de la biomasse, fait l'objet de recherches et de mise en pratique. L'utilisation de ces sources d'énergie contribuerait également à combattre la dégradation des terres car les plantations y relatives (notamment pour les variétés à haut rendement et à rotation rapide) pourraient se faire sur des terres dégradées ou inutilisées, et il serait possible de restaurer les plantations de noix de coco. Aux Fidji, la nouvelle politique en faveur des biocarburants consistera à promouvoir la culture sur des terres dégradées, de façon à réduire les émissions nettes de gaz à effet de serre.

24. Une utilisation accrue de mélanges d'éthanol et d'essence, ainsi que de carburant à base de noix de coco permettrait d'améliorer la qualité de l'air ambiant. L'utilisation de l'éthanol est à l'étude dans un certain nombre de petits États insulaires en développement, dont la Jamaïque et la République dominicaine. Il existe également des exemples d'améliorations simples des technologies et des techniques qui ont accru la rentabilité de sources d'énergie renouvelables (telles que la biomasse). Dans les Îles Cook, par exemple, le passage de la production de coprah à une méthode de pressage à froid pour le traitement du lait de noix de coco a donné lieu à une production d'huile plus rentable et plus propre.

25. Il existe de nombreux exemples concrets de systèmes fonctionnant à partir de la biomasse dans certains petits États insulaires en développement. Le fonctionnement à l'huile de coco et non plus au diesel d'autobus à Vanuatu et de remorqueurs dans les Îles Marshall est en grande partie due aux recherches d'entrepreneurs indépendants qui ont souhaité trouver une solution à la hausse du prix du carburant et au recul des débouchés commerciaux de l'huile de coco. Bien que l'utilisation de biocombustibles traditionnels ne soit actuellement ni rentable ni viable dans les petits États insulaires en développement, l'énergie de la biomasse présente un énorme potentiel pour les applications des technologies d'exploitation de l'énergie renouvelable. Des études complètes de faisabilité technique de projets d'énergie géothermique et éolienne restent à entreprendre.

26. Les sources d'énergie hydroélectrique n'existent en abondance que sur quelques îles (dont les Fidji, la Jamaïque, les Îles Salomon, le Samoa et Vanuatu) et

de nombreux pays insulaires disposent de capacités hydroélectriques restreintes de quelques mégawatts.

27. La gestion et l'élimination des déchets étant un sujet de préoccupation important pour les petits États insulaires en développement, les systèmes de production d'énergie à partir de déchets ou de production de biogaz suscitent beaucoup d'intérêt dans la mesure où ils permettent de convertir des déchets organiques en énergie durable et en engrais biologique.

28. Une diffusion plus efficace de l'information sur les technologies et pratiques en matière d'énergie renouvelable dans les petits États insulaires en développement permettrait de mieux faire connaître les possibilités qui existent en matière d'énergie de substitution. Il est également nécessaire de disposer de conseils et de formation techniques pour effectuer des analyses des avantages par rapport aux coûts, afin que le choix d'une énergie renouvelable donnée présente un rendement optimal pour l'économie du pays concerné.

Encadré 2

Une évaluation régionale du potentiel d'énergie renouvelable dans le Pacifique

D'après une évaluation régionale du potentiel d'énergie renouvelable dans le Pacifique, le potentiel énergétique total de source hydraulique et solaire et d'autres sources d'énergie renouvelables pourrait s'élever à 365 349 kilowattheure, ce qui représente la moitié de la consommation électrique des Fidji en 2004. Si une habitation de taille moyenne des îles du Pacifique consomme de 100 à 250 kilowattheure d'électricité, ces 365 349 kilowattheure pourraient desservir environ 120 000 foyers. Avec un taux standard de conversion du diesel de 0,25 litre par kilowattheure, les petits États insulaires en développement peuvent économiser 90 millions de litres de diesel, d'une valeur de 60 millions de dollars des États-Unis. L'étude du Programme régional du Pacifique Sud pour l'environnement et du PNUD indique que les Fidji peuvent produire 11 000 kilowatts d'électricité à partir de l'agriculture, 3 000 à partir de la sylviculture et 125 à partir des biocombustibles. En ce qui concerne l'énergie éolienne, elles disposent d'un potentiel de production de 75 kilowattheure, contre une production actuelle de 1 kilowattheure (comme en 2003).

Avec la Papouasie-Nouvelle-Guinée, cinq autres petits États insulaires en développement disposent d'un potentiel d'énergie hydraulique. Il s'agit des Fidji (plus de 90 185 kilowatts d'électricité), du Samoa (11 060), des États fédérés de Micronésie (2 060), de Vanuatu (600) et des Îles Salomon (455). L'énergie solaire est très prometteuse pour les Fidji, les Îles Cook et les Tonga, qui pourraient produire respectivement 3 000, 2 000 et 1 000 kilowatts d'électricité.

Le coût et la maintenance sont les principaux facteurs qui freinent l'exploitation à plus grande échelle des sources d'énergie renouvelables dans le Pacifique. Parmi les obstacles figurent des questions d'ordre

institutionnel, financier et commercial, de même que le manque de sensibilisation ainsi que des problèmes d'ordre technique et réglementaire et l'inadéquation des capacités et des politiques. Les petits États insulaires en développement s'emploieront à remédier à ces problèmes dans le cadre de projets ciblés et effectueront également des analyses de coûts, qui feront apparaître les économies que chaque pays pourrait réaliser.

Source : Programme régional du Pacifique Sud pour l'environnement, 2006.

C. Promouvoir l'utilisation rationnelle de l'énergie dans les secteurs clefs du développement industriel

29. Dans de nombreux petits États insulaires en développement, l'adoption de pratiques et de systèmes présentant un bon rendement énergétique a été relativement lente. Cela s'explique essentiellement par un manque de politique adéquate, d'information, de sensibilisation et d'éducation, ainsi que par la réticence générale des consommateurs et des producteurs d'énergie à effectuer les investissements de départ nécessaires pour réaliser des économies plus tard.

30. Le recours à des systèmes énergétiques plus efficaces contribue à réduire les coûts en général, ainsi que le volume et le coût des combustibles fossiles importés, tout en améliorant la qualité de l'air local et en réduisant les émissions de gaz à effet de serre. En Jamaïque, un fonds national pour l'énergie destiné à faciliter le financement de programmes d'utilisation rationnelle de l'énergie est actuellement à l'étude. Parmi les autres mesures prises dans ce pays afin de promouvoir l'utilisation rationnelle de l'énergie figurent la réduction ou la suppression des droits de douane sur les importations de systèmes technologiques à haut rendement énergétique et la réduction d'impôts à la consommation sur le matériel à haut rendement énergétique. Le manque de personnel qualifié dans les secteurs de l'analyse et de la conception des systèmes de production électrique et en ce qui concerne les procédures de fonctionnement et d'entretien a empêché les services de production et de distribution d'énergie de certains petits États insulaires en développement d'améliorer les rendements énergétiques, notamment du système de production électrique.

31. Le matériel servant à produire l'électricité a également contribué au rendement insuffisant de la production et de la distribution d'énergie, du fait de problèmes de spécifications en matière d'approvisionnement. Il existe ainsi de nombreuses possibilités d'améliorer le rendement énergétique, comme en témoigne l'analyse effectuée dans le cadre de diverses communications nationales soumises à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, par des organisations régionales de certains petits États insulaires en développement ainsi que par des organismes du système des Nations Unies.

32. La Grenade a fait savoir qu'elle mettait au point une politique globale visant à satisfaire l'offre et la demande d'énergie à la fois du secteur résidentiel et de l'industrie, en analysant les bilans énergétiques à tous les niveaux de la production et de la consommation, ainsi qu'en introduisant des mesures d'incitation en faveur de l'énergie renouvelable et des applications à haut rendement énergétique. Les

Seychelles ont indiqué que parmi les différentes possibilités qu'elles envisageaient figuraient la récupération de chaleur dans des centrales électriques publiques; la promotion de l'utilisation de technologies d'exploitation des énergies renouvelables et de matériel à haut rendement énergétique dans le secteur de l'utilisation finale de l'énergie; et la gestion de l'offre, y compris la réduction des pertes d'électricité. En ce qui concerne la demande, les Seychelles proposent d'établir un bureau chargé du rendement énergétique et des énergies renouvelables qui apporterait une assistance en matière d'informations et de bilans énergétiques.

V. Vers un développement industriel durable

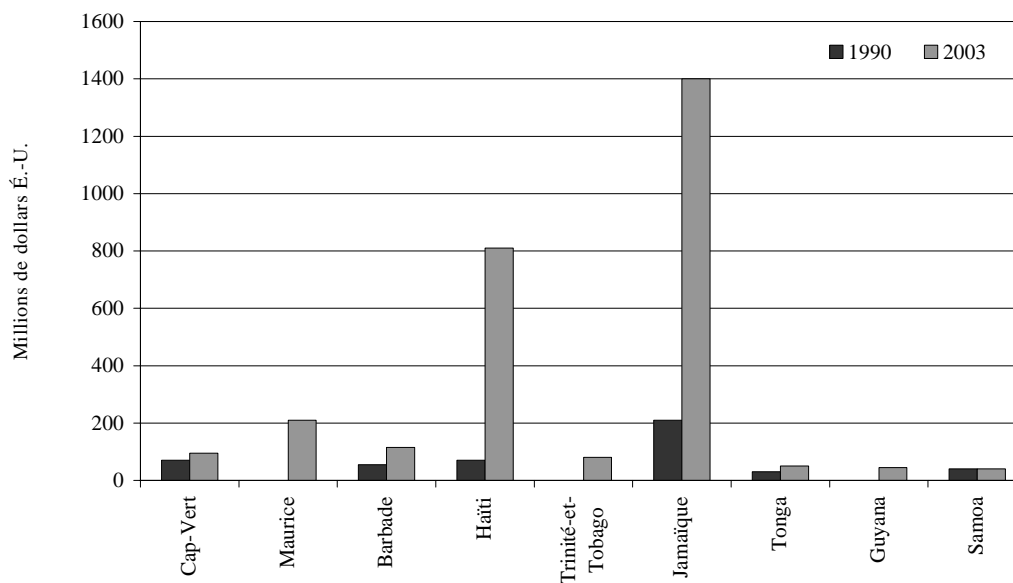
A. Développement industriel et élimination de la pauvreté

33. Pour de nombreux petits États insulaires en développement, la faiblesse de la taille a constitué, dans le développement des industries nationales, un obstacle à la productivité et à la concurrence. Quantité d'entre eux ont une gamme limitée de produits entrant dans le commerce; ce sont principalement des produits de base sujets, pour une bonne part, à la volatilité des prix et, à terme, à un déclin relatif des prix. Si certains de ces États ont su diversifier leurs activités en pénétrant dans des domaines tels que les services financiers, et si quelques-uns d'entre eux ont du pétrole et des ressources minérales, pour un grand nombre d'entre eux, les recettes d'exportation proviennent, dans une large mesure, de la conjonction de trois secteurs : une industrie agricole caractérisée par la monoculture; la pêche; et le tourisme. Dans la foulée de la libéralisation des échanges, ces économies ouvertes ont été durement touchées par la concurrence économique extérieure et l'élimination des régimes préférentiels d'échanges portant sur les exportations de base traditionnelles, notamment le sucre et la banane.

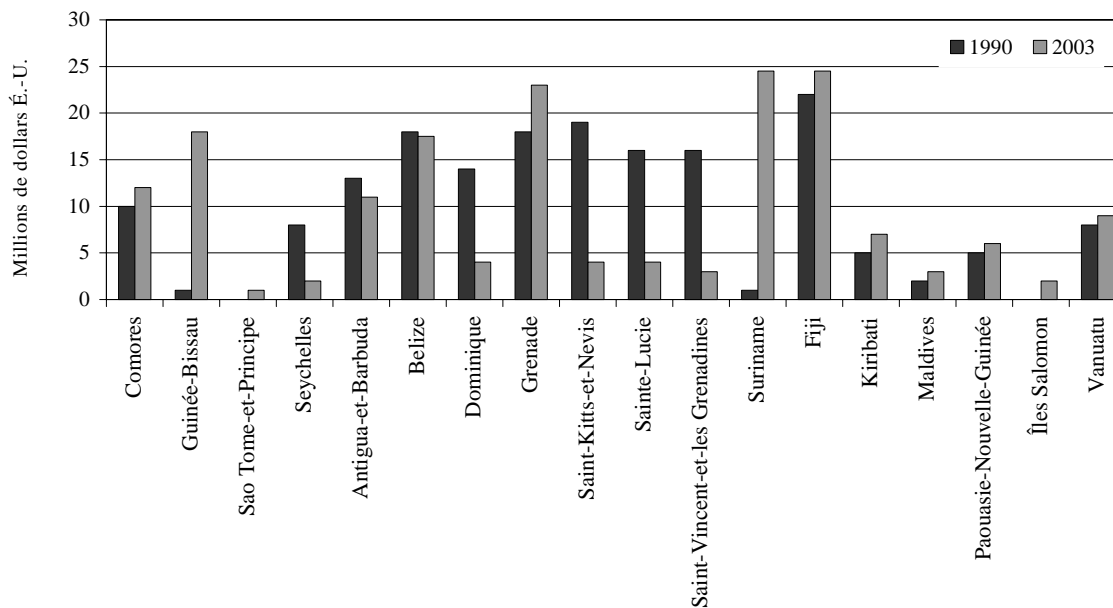
34. Pour nombre de ces États, outre l'augmentation des rentrées provenant des envois d'argent par les travailleurs (voir fig. 5), l'apport du secteur du tourisme au revenu national et aux recettes en devises est devenu important. La figure 6 présente l'augmentation des entrées de touristes dans un groupe de petits États insulaires en développement. À lui seul, le secteur touristique n'a toutefois pas pu compenser le déclin de l'emploi des pauvres en zone rurale, dû à la disparition des industries agricoles d'envergure, qui étaient autrefois les employeurs les plus importants pratiquant des travaux de main-d'œuvre manuels.

Figure 5
Envois d'argent par les travailleurs et rémunération des employés

A. Pays où les envois d'argent par les travailleurs et la rémunération des employés sont élevés



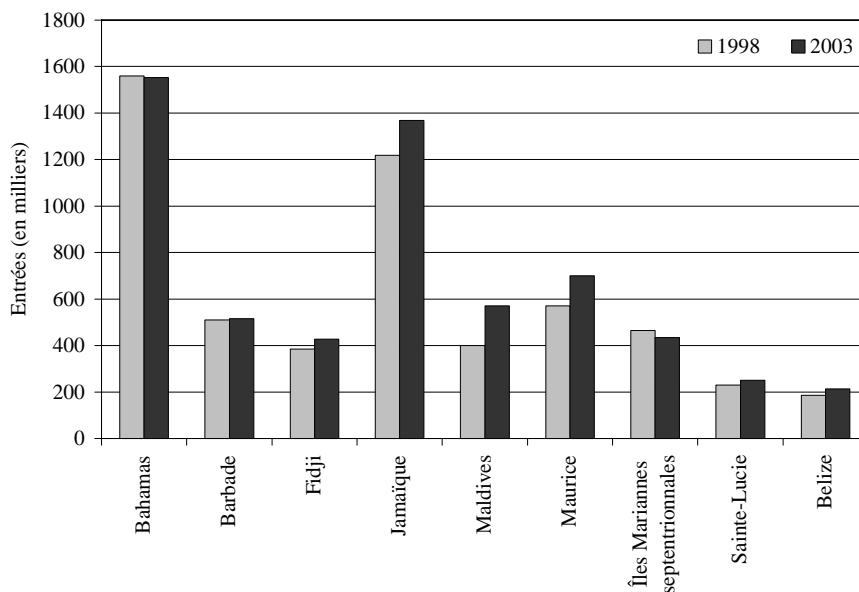
B. Pays où les envois d'argent par les travailleurs et la rémunération des employés sont peu élevés



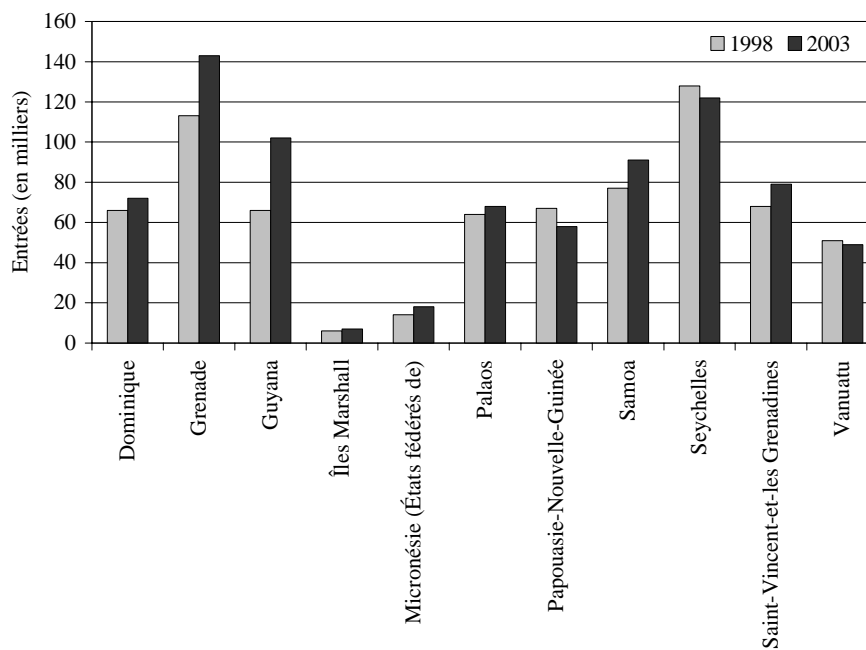
Source : Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde*, 2005.

Figure 6
Entrées de touristes

A. Pays comptant le plus d'entrées de touristes



B. Pays comptant le moins d'entrées de touristes



Source : Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde*, 2005.

35. Le déclin de l'agriculture et des industries de transformation connexes a contribué directement à l'augmentation des niveaux de pauvreté et de migration économique dans de nombreuses collectivités rurales, avec pour conséquence un mouvement des populations rurales vers les zones urbaines, lequel a augmenté la pression sur les services municipaux et le soutien socioéconomique fournis aux populations croissantes des villes.

36. Les petits États insulaires en développement de l'Atlantique, de l'océan Indien, de la Méditerranée et de la mer de Chine méridionale possèdent peu de ressources minières et peu de terres fertiles se prêtant à l'exploitation agricole ou forestière. La plupart d'entre eux ont pour principales ressources un littoral (pour le tourisme) et des zones marines (pour la pêche commerciale). Aux Seychelles, par exemple, le tourisme côtier représente de 46 à 50 % du PIB et 70 % des recettes en devises et occupe 20 % de la population. Les produits de la pêche et le thon en conserve constituent les autres principaux produits d'exportation. Aux Maldives, les exportations de thon ont constitué 77 % du total des produits de la mer exportés en 2003. Aux Comores, le secteur agricole emploie près de 80 % de la population et représente 38 % du PIB.

37. Ceux de ces États qui sont relativement développés tels que Maurice et les Seychelles ont établi et promu des secteurs secondaire et tertiaire viables, comprenant notamment des activités de fabrication et des services commerciaux et financiers offshore. Ces pays ont adopté de nouvelles initiatives en matière d'organisation de la sécurité et de la protection sociales, ainsi que de nouvelles politiques régissant la propriété foncière qui visent à encourager les travailleurs, les familles et les collectivités à participer aux activités commerciales et à devenir propriétaires de commerces. Ces mesures ont pour but de réduire la dépendance sociale et de stimuler l'esprit de partenariat en matière de progrès social et économique. Dans lesdits pays, on fabrique des produits, à l'intention des marchés locaux et à partir de matières premières locales, en vertu d'accords de concession, ce qui réduit la dépendance à l'égard des importations et met une gamme élargie de produits à meilleur prix sur les marchés locaux.

38. D'autres États de ce groupe, tels que les Comores, Sao Tomé-et-Principe et la Guinée-Bissau, font face à des obstacles plus imposants en matière de développement économique et social. Les Maldives et le Cap-Vert, pour leur part, sont confrontés à la perspective de leur retrait de la catégorie des pays les moins avancés, ce qui suscite de graves préoccupations concernant l'incidence prévue – sur la situation économique et par conséquent sur le niveau de vie de la population – de la perte des avantages liés au traitement de faveur dont ils jouissaient. Des politiques favorisant une transition en douceur s'imposent pour éviter l'érosion des gains économiques réalisés jusqu'ici.

39. Dans la région du Pacifique, les économies de subsistance qui caractérisent encore nombre d'États insulaires reposent sur les ressources marines et côtières. L'agriculture demeure le secteur le plus important, puisqu'elle emploie 40 à 80 % de la population et génère de 20 à 40 % du PIB et plus de 50 % des exportations. L'agriculture de subsistance constitue toujours la principale source de revenu réel et la garantie la plus sûre contre la pauvreté pour la majorité au sein des collectivités rurales, de même que pour un certain nombre de résidents des villes ayant des parents en zone rurale. Le secteur de l'agriculture est dominé par des ménages agricoles se livrant à une exploitation de semi-subsistance, diversifiée et à petite

échelle, mais il existe également quelques grandes plantations commerciales. Dans de nombreux pays, la culture des racines alimentaires et l'arboriculture dominent le secteur agricole. Dans les îles ou les atolls de plus petite taille, on obtient par l'agrosylviculture et les cultures arbustives la majeure partie des aliments, des médicaments, des matériaux de construction et des autres produits et services qu'il serait trop coûteux d'importer.

40. Le rôle du secteur manufacturier est minime dans de nombreux États insulaires, conséquence d'une industrie peu diversifiée qui se limite, à peu de chose près, à la transformation des matières premières, notamment les produits à base de d'huile de coco. Certains pays tels que la Papouasie-Nouvelle-Guinée, les Fidji et les Îles Salomon comptent, pour leur développement, sur d'importants gisements de ressources minières. L'importance relative de l'exploitation minière au sein de chaque économie est révélée par son apport aux recettes d'exportation. En Papouasie-Nouvelle-Guinée, par exemple, le secteur minier représente 32 % des recettes d'exportation; aux Îles Salomon, il en représente 30 %. On commence à mettre en place des cours de formation et des mesures de renforcement des capacités dans les domaines de l'évaluation des ressources minières et des sciences de la terre. Toutefois, une grande partie de la richesse tirée de l'exploitation minière et du tourisme n'atteint pas les collectivités, et les fournisseurs de services du secteur touristique sont souvent mal rémunérés.

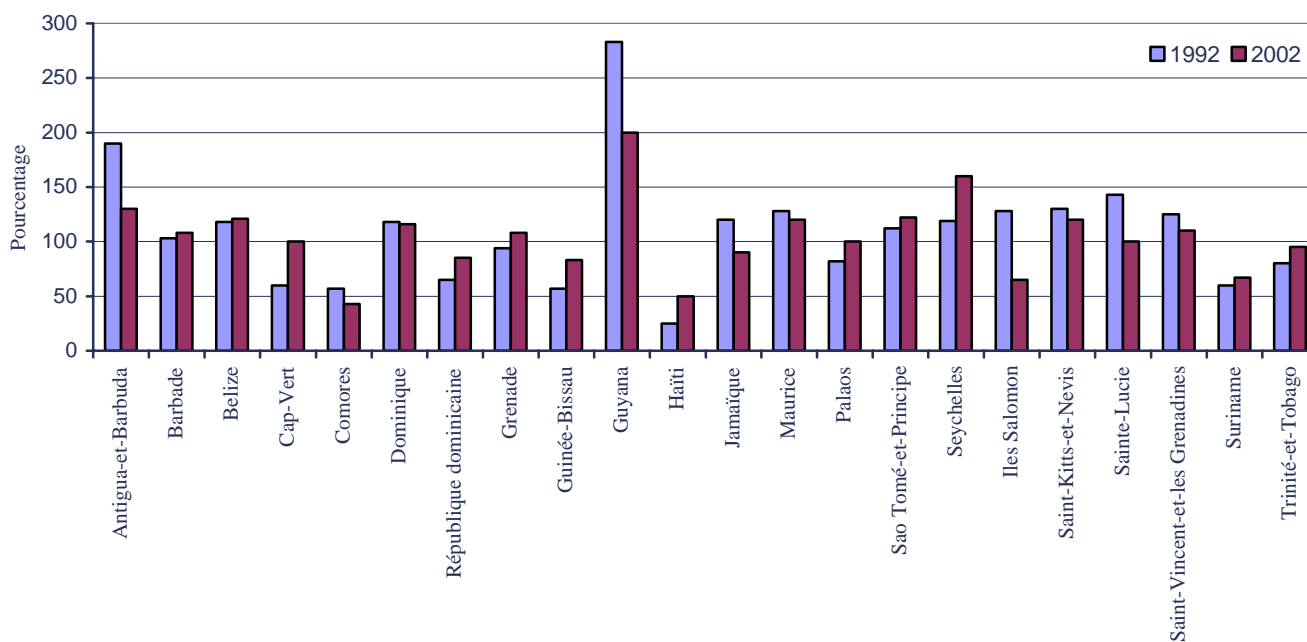
41. Les petits États insulaires en développement des Caraïbes sont passés progressivement d'économies axées sur les matières premières – principalement le sucre, le riz, le café et les bananes, l'extraction minière jouant cependant un rôle plus important dans les pays relativement grands – à des économies plus axées sur les services. Il est reconnu que le tourisme est le secteur au plus fort potentiel de croissance dans bon nombre de ces États des Caraïbes, bien que les services financiers prennent eux aussi de l'ampleur dans quelques-uns des pays, dont les Bahamas, la Barbade et la Jamaïque. L'ensemble du secteur des services dans les Caraïbes croît en moyenne à un taux annuel de près de 5 %; le tourisme représente la part la plus importante de ce secteur. En revanche, le secteur manufacturier est demeuré relativement modeste dans ces pays et se limite pratiquement à la transformation des produits agricoles et des minéraux ainsi qu'à un peu d'industrie légère, à l'exception de Trinité-et-Tobago, où le secteur industriel joue un rôle plus prépondérant que dans les autres petits États insulaires en développement des Caraïbes.

42. Malgré un certain nombre de difficultés, la région des Caraïbes a continué d'afficher une croissance soutenue de son revenu par habitant et la plupart de ses États sont considérés comme des pays à revenu intermédiaire. Cependant, la pauvreté demeure répandue dans des pays tels qu'Haïti et le Guyana, et il existe d'importants îlots de pauvreté dans les États des Caraïbes orientales qui ont un taux de chômage élevé. La croissance du chômage, la réduction des salaires réels dans le secteur agricole et les perspectives d'emploi limitées témoignent d'une crise due à la pauvreté en zone rurale. Parallèlement, la région subit la migration de travailleurs qualifiés très instruits, ce qui contribue à un déficit chronique de qualifications.

B. Promotion des industries concurrentielles

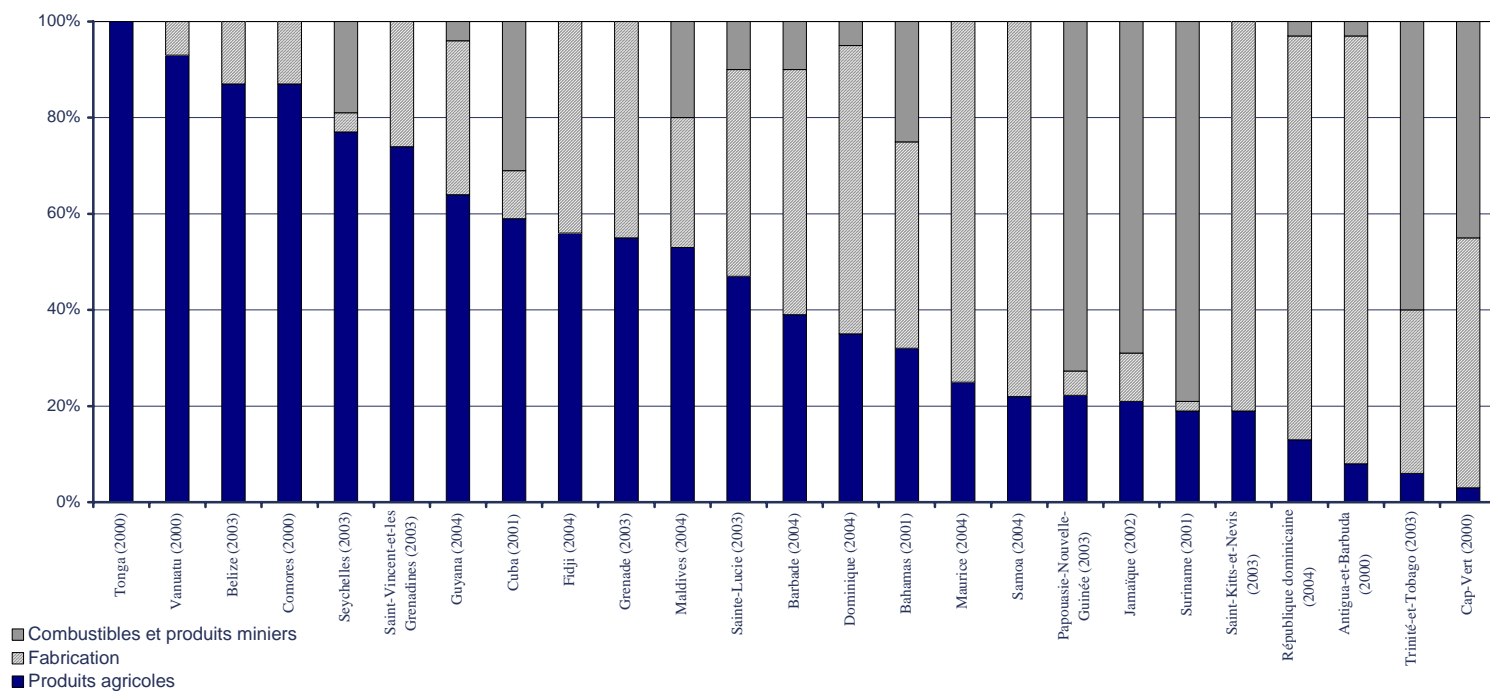
43. La compétitivité est essentielle à l'épanouissement économique des petits États insulaires en développement. Le commerce, élément central du développement économique de ces États (voir fig. 7), offre un potentiel encore plus considérable dans les conditions propices. Les incidences de la mondialisation et de la libéralisation des échanges sur leur compétitivité ont été une source importante de préoccupation pour de nombreux États. Bien que la situation puisse aussi permettre de développer des créneaux, l'érosion des préférences commerciales a nui à l'exportation des produits de base et des produits de l'industrie légère, notamment les bananes, le sucre et les textiles. Maints États restent fortement tributaires de l'agriculture, qui représente une part considérable de leur recettes d'exportation (voir fig. 8).

Figure 7
Le commerce en pourcentage du produit intérieur brut



Source : Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde*, 2005.

Figure 8
**Structure des exportations dans certains petits États insulaires en développement
 (dernières données disponibles)**



Source : Division des affaires économiques et sociales de l'Organisation des Nations Unies, d'après des données provenant de l'Organisation mondiale du commerce.

44. Les petits États insulaires en développement, dont l'économie dépend du commerce, se tournent sans exception vers la prestation des services pour lesquels ils possèdent un avantage concurrentiel. Leurs tentatives de diversification économique ont été axées sur le tourisme, les technologies de l'information et des communications, le développement de créneaux et, dans le cas des Bahamas, de la Barbade, de Maurice et de Vanuatu, l'expansion du secteur des services financiers, surtout des services bancaires offshore. La Barbade est un bon exemple d'État des Caraïbes qui est passé d'une économie agricole à une économie axée sur les services grâce à la mise en œuvre de mesures institutionnelles et gouvernementales qui ont accru sa productivité et amélioré la compétitivité internationale de ses prix. Tuvalu et Nioué ont pour leur part commercialisé avec succès leurs noms de domaine Internet respectifs.

45. De nombreux pays insulaires du Pacifique accusent cependant un retard en ce qui concerne la croissance économique et la compétitivité internationale. Le manque de ressources humaines qualifiées, la faible productivité de la main-d'œuvre, les distorsions des marchés fonciers et des marchés de l'emploi et l'absence de mesures incitant à un développement plus dynamique du secteur privé font partie des obstacles à leur développement. De plus, l'impossibilité pour eux de réaliser des économies d'échelle a une incidence directe sur leur compétitivité.

46. De surcroît, la gamme limitée de sources de financement et les difficultés d'accès aux marchés ont empêché la plupart des pays de mobiliser l'épargne aux fins d'investissement. De manière générale, des actions s'imposent pour créer un climat plus propice aux investissements au moyen de politiques fiscales et financières rationnelles et pour mettre en place un environnement favorable au développement des marchés de capitaux, aux investissements privés des nationaux et aux investissements directs provenant du pays ou de l'étranger.

47. Les petits États insulaires en développement ont également besoin de développer au maximum leurs possibilités de diversification vers la production de biens et de services de qualité à l'intention de marchés spécialisés. La Barbade a ainsi réussi à trouver un marché d'exportation spécialisé pour ses rhums, et Fidji pour son eau minérale et ses meubles. Les réussites de certains de ces États sont pertinentes pour des États comparables et pourraient leur servir de modèle. L'amélioration de la coopération et des partenariats entre petits États insulaires en développement permettrait la mise en commun des expériences. Nombre de ces pays envisagent également de démarginaliser leurs industries traditionnelles et celles du secteur informel afin d'optimiser l'apport potentiel de ces secteurs à l'économie tout en concourant à réduire la pauvreté.

48. De plus, les petits États insulaires en développement des Caraïbes ont reconnu l'importance de l'intégration régionale dans le cadre d'une stratégie globale de renforcement de la compétitivité internationale. Grâce au développement d'un marché commun, le commerce intrarégional a dynamisé les exportations de plusieurs pays de la région, plus particulièrement Trinité-et-Tobago, la Jamaïque et la Barbade.

C. Incidence du développement industriel des petits États insulaires en développement sur leur développement durable

49. La croissance rapide de l'industrie touristique a exacerbé la vulnérabilité des petits États insulaires en développement au changement climatique et à l'élévation du niveau de la mer en augmentant la pression sur leurs ressources naturelles. En raison de leur dépendance accrue à l'égard du tourisme, l'adaptation au changement climatique est un élément essentiel à leur développement durable.

50. Malgré les améliorations apportées aux cadres législatif et institutionnel et l'instauration de l'obligation de réaliser une évaluation de l'impact sur l'environnement des nouveaux investissements dans le secteur touristique, de nombreux petits États insulaires en développement sont confrontés, à cause de la faiblesse des infrastructures, ainsi que des moyens technologiques et des ressources humaines, à des obstacles multiples en ce qui a trait à la gestion des déchets et à la pollution. La préservation des ressources naturelles et de la biodiversité est indispensable au développement du marché spécialisé de l'écotourisme dans de nombreux petits États insulaires en développement.

51. L'extraction et la transformation des ressources naturelles aux fins de la fabrication et du commerce ont eu, dans bien des cas, une incidence négative sur les écosystèmes fragiles des petits États insulaires en développement. La pollution d'origine terrestre et marine a contribué à une accumulation accrue de déchets solides et liquides dans les régions côtières. Dans le secteur agricole, on abuse souvent des engrais inorganiques, des herbicides et des pesticides. À titre

d'exemple, à Maurice, on utilise pour la culture du sucre cinq fois plus d'engrais que la moyenne mondiale, laquelle est de 113 kilos par hectare, cette pratique faisant planer une menace grave sur les réserves d'eau douce.

52. La dégradation des terres, l'érosion du sol et la déforestation rapide sont des préoccupations de premier plan pour les petits États insulaires en développement. En général, les terres sont défrichées aux fins de la culture commerciale ou du développement industriel ou urbain. La détérioration continue des forêts est due principalement à des modes de production et de consommation irrationnels. Au cours des cinq dernières années, les taux annuels moyens de déforestation ont avoisiné les 2 %.

53. Les récifs coralliens sont exposés au risque de pollution de l'eau due aux eaux usées, aux pesticides et aux engrais; ils ont également été endommagés par certaines méthodes de pêche ainsi que par des activités récréatives ou touristiques. Les écosystèmes marins ont subi les effets néfastes de la surpêche. Tout en permettant de réduire la pression sur les stocks de poissons sauvages, la pisciculture entraîne des effets graves sur l'environnement, notamment le défrichage des mangroves et d'autres formations végétales côtières en vue de l'aménagement d'étangs, la détérioration de la qualité de l'eau en raison de son taux accru d'éléments nutritifs et l'appauvrissement en oxygène de l'eau sortant des étangs.

VI. Adaptation au changement climatique et lutte contre la pollution atmosphérique

54. Les effets négatifs du changement climatique et la hausse du niveau des mers sont très menaçants pour le développement durable des petits États insulaires en développement. Dans son troisième rapport d'évaluation, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a dit qu'en raison de leurs caractéristiques, les capacités dont disposent les petits pays insulaires pour atténuer le changement climatique et s'adapter à ses effets et notamment à l'élévation du niveau des mers sont limitées. Il a précisé que les conséquences les plus importantes et les plus immédiates pour de nombreux États seraient liées à l'évolution du niveau de la mer, de la pluviosité, de l'humidité des sols et des vents dominants et aux variations à court terme de l'action des vagues aux niveaux local et régional.

55. Les petits États insulaires en développement eux-mêmes considèrent, dans leurs communications nationales à la CCNUCC, que ces problèmes sont prioritaires. Rappelons que seules les premières communications de ces pays sont disponibles. Elles ont été remises entre 1997 et 2003. Aucun État insulaire n'a encore commencé à rédiger sa deuxième communication et les renseignements disponibles sur le degré effectif de mise en œuvre des mesures d'adaptation par ces pays, sont donc limités.

A. Renforcement des mesures d'adaptation au changement climatique et à l'élévation du niveau des mers

56. On considère de plus en plus que des mesures d'adaptation sont indispensables pour la survie des petits États insulaires en développement. Dans leurs communications, ces pays ont formulé à cet effet certaines propositions pour compléter d'examen qui sont, entre autres :

- Agriculture – gestion et aménagement des infrastructures. Maurice a proposé des politiques de plantation et d'amélioration de l'irrigation et des mesures visant à accroître le rendement de l'eau en prévision des effets du changement climatique;
- Eau – gestion plus efficace de l'offre et de la demande, amélioration des systèmes de suivi et de prévision des inondations et des sécheresses (Seychelles); dessalage de l'eau de mer (États fédérés de Micronésie);
- Établissements humains et infrastructures – cartographie des risques, amélioration des systèmes de prévision et d'alerte rapide, mécanismes d'assurance (Antigua-et-Barbuda);
- Santé publique – mise en place d'un système de surveillance et de prévision sanitaire, renforcement des systèmes de collecte et de transmission de données, campagnes de vaccination et éducation à la santé (Saint-Kitts-et-Nevis);
- Tourisme – protection des équipements et infrastructures essentiels dans le cadre d'une stratégie de gestion intégrée des zones côtières (Barbade, Grenade, Jamaïque, Sainte-Lucie et Singapour);
- Zones côtières – gestion intégrée et durable des ressources côtières (Dominique).

57. Ce sont là des domaines clefs pour l'adaptation, avec des exemples d'actions envisageables. Toutefois, en raison du manque de ressources humaines, financières et techniques, leur mise en œuvre a été différée et le processus de mobilisation et de distribution des ressources internationales n'est pas encore achevé.

58. Certains petits États insulaires en développement de la région de l'Atlantique, de l'océan Indien, de la Méditerranée et de la mer de Chine du Sud ont fait des études sur l'impact du changement climatique et de la hausse du niveau des mers sur différentes activités socioéconomiques clefs et ont commencé à élaborer des plans et stratégies nationaux d'adaptation. Au niveau régional, la Commission de l'océan Indien (COI) a proposé un programme triennal de travail sur le changement climatique, mettant l'accent sur la formulation de lignes directrices, la formation du personnel local et national, l'acquisition de compétences techniques spécialisées, l'établissement d'une base de données régionale et la mise en œuvre de programmes de sensibilisation au niveau national.

59. Les pays de la région des Caraïbes ont aussi pris des initiatives en matière d'adaptation, au moyen des processus institués dans le cadre de la CCNUCC, telles que la création de groupes d'experts du transfert de technologie et des travaux relatifs aux méthodes d'adaptation. On est en train de rédiger un manuel pour l'évaluation des besoins en matière de technologie afin d'aider les États à prendre des décisions en connaissance de cause sur divers aspects de l'adaptation dans des domaines clefs tels que la gestion de l'eau, l'agriculture, la santé humaine, les ressources marines et côtières, les infrastructures, le tourisme et la biodiversité. Ce manuel, qui n'est pas encore terminé, indique comment procéder pour faire ces évaluations de façon aussi efficace et économique que possible.

60. Trois types d'activités sont nécessaires : création d'institutions et participation des intéressés, description des processus et activités d'évaluation des besoins technologiques, et mesures d'exécution.

61. La plupart des petits États insulaires en développement en sont au début du processus d'évaluation des mesures d'adaptation et des technologies et connaissances spécialisées requises pour leur mise en œuvre, ce qui correspond à l'approche en plusieurs étapes approuvée par la Conférence des Parties à la Convention. La première étape consiste à analyser la vulnérabilité de tous les secteurs et régions. Les États ont souligné la nécessité d'avoir des renseignements très fiables et détaillés sur la dynamique des côtes et des données historiques. L'exemple de la construction de la digue maritime de Male (Maldives) a montré à quel point il importait de comprendre les interactions entre l'océan et les zones côtières, car les plages et les lagons sont des systèmes très dynamiques dans lesquels les liens entre la biodiversité et les caractéristiques physiques sont très fragiles.

62. La deuxième étape de cette approche est celle de la planification. Dans leurs rapports, les États du Pacifique ont évoqué les mesures d'adaptation traditionnelles, telles que la pratique de nombreuses îles du Pacifique consistant à déclarer une zone « interdite » pendant certaines périodes. Cela a souvent permis la régénération de zones épuisées. La préservation et la régénération des mangroves peuvent avoir des effets très positifs sur la préservation du littoral, comme on l'a vu à Belize.

63. La troisième étape consiste à commencer à mettre en œuvre les mesures étudiées et planifiées. À cette étape, l'aide financière est essentielle à une bonne mise en œuvre.

64. Les programmes d'action nationaux pour l'adaptation formulés dans le cadre de la CCNUCC offrent un mécanisme permettant aux petits PMA insulaires d'obtenir des ressources additionnelles pour l'adaptation. Toutefois, aucun de ces pays n'a encore formulé un programme d'action national.

B. Renforcement des capacités d'évaluation de la vulnérabilité et des moyens de suivi

65. Le projet de planification régional des Caraïbes en vue de l'adaptation à l'évolution du climat mondial, récemment achevé, a aidé les États de la Communauté des Caraïbes à élaborer des programmes nationaux de réponse au changement climatique. Les principaux résultats de ce processus ont été la conception d'un réseau régional d'observation du niveau des mers et du climat, d'une base de données régionale et d'un système d'information régional, l'établissement de comités nationaux du climat et la définition du programme de travail du Centre de la communauté des Caraïbes sur les changements climatiques en vue d'intégrer les questions relatives au changement climatique dans les politiques publiques, d'améliorer la vulgarisation, de renforcer les capacités et de diffuser des informations.

66. Dans le Pacifique, les États ont bénéficié d'un appui régional pour élaborer des stratégies et mesures d'adaptation, des directives techniques et des méthodes en vue de faciliter l'adaptation. Ils ont renforcé leur collaboration pour faire face au changement et à l'instabilité climatiques, au moyen de mécanismes tels que les réunions annuelles des directeurs de la météorologie de la région, qui examinent les moyens de planifier et de préparer la réponse au changement climatique et aux événements météorologiques exceptionnels ainsi que d'échanger des

renseignements. La formation à l'évaluation de la vulnérabilité est intégrée dans les programmes d'enseignement de l'université du Pacifique Sud.

67. Dans la région de l'Atlantique, de l'océan Indien, de la Méditerranée et de la mer de Chine du Sud, il y a plusieurs problèmes importants à résoudre pour assurer une évaluation et un suivi efficaces de la vulnérabilité. Bon nombre des stations d'observation du niveau des mers installées au milieu des années 80 sont obsolètes et il importe d'urgence d'améliorer ce réseau. Un des grands obstacles à la mise en œuvre des programmes mentionnés dans les premières communications nationales et les plans d'action concernant le changement climatique est l'insuffisance des capacités et des ressources financières nécessaires pour faire les recherches requises dans ce domaine et des évaluations fiables. Toutefois, certains pays de ce groupe collaborent dans le cadre d'initiatives telles que l'Initiative internationale pour les récifs coralliens, le Système mondial d'observation du climat (SMOC) et les études d'impact des changements climatiques sur l'agriculture (AIACC).

68. De nombreux petits États insulaires en développement ont fait de gros efforts de recherche pour améliorer la qualité des évaluations de vulnérabilité. Le Centre pour l'environnement et le développement de l'University of the West Indies et le programme Capacité 2015 du PNUD ont parrainé plusieurs réunions d'experts en vue de la Réunion internationale de Maurice chargée d'examiner la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement. Ces réunions d'experts ont examiné les questions du renforcement des capacités pour l'exploitation des énergies renouvelables et l'amélioration du rendement énergétique, des stratégies de renforcement de la résistance au changement climatique, et en particulier le rôle du secteur privé, de la société civile et du commerce; la gestion des déchets, la création de capacités de développement durable au moyen de la formation, de l'enseignement et de la sensibilisation du public; les possibilités de renforcement des capacités de résistance et de réduction de la vulnérabilité dans le cadre de la gestion des océans, le rôle de la science et de la technique au service du développement durable, le renforcement des capacités de négociation des petits États insulaires en développement et la création d'un consortium universitaire des petits États insulaires en développement.

69. Ces réunions se sont toutes caractérisées par l'importance accordée au renforcement des capacités de résistance. Les recommandations ont été étudiées d'un point de vue sectoriel et intersectoriel. Un centre pour le renforcement des capacités de résistance du PNUD a été créé à l'occasion de la Réunion internationale de Maurice dans le but de mettre au point et d'administrer des programmes de renforcement des capacités de résistance dans les petits États insulaires en développement. Cette initiative, qui a déjà permis d'appuyer des travaux relatifs à un programme d'utilisation des biocarburants à Fidji et un projet similaire à Cuba, a besoin de moyens financiers supplémentaires.

70. Le Consortium universitaire des petits États insulaires est une autre initiative importante des États insulaires visant à renforcer les capacités d'évaluation et de suivi. Il a été inauguré lors d'une réunion en 2005 et sa mission est d'appuyer les petits États insulaires en développement au moyen de recherches ciblées sur le renforcement des capacités de résistance. Lorsqu'il sera opérationnel, ce centre de recherche devrait aider les États insulaires à faire face au problème de l'énergie et au changement climatique, entre autres problèmes majeurs. Le coordonnateur du

programme du Consortium universitaire est en train de rédiger un projet de financement.

C. Amélioration du rendement énergétique dans les transports et réduction de la pollution atmosphérique

71. Dans la plupart des petits États insulaires en développement, les transports se sont beaucoup développés et en général le parc de véhicules est en augmentation. Presque tous ces pays ont interdit des additifs au plomb, mais les vieux véhicules continuent de provoquer une importante pollution atmosphérique. En outre, de nombreux États ont indiqué que l'évolution des modes de vie a entraîné une saturation des routes qui n'étaient pas prévues pour un trafic aussi dense.

72. Dans sa communication nationale à la CCNUCC, Antigua-et-Barbuda a souligné la nécessité d'intégrer les objectifs de limitation des émissions de gaz à effet de serre dans des politiques générales telles que la lutte contre l'encombrement des routes et l'augmentation de la productivité. Cela nécessiterait l'élaboration d'un plan directeur des transports routiers, avec la définition d'objectifs de promotion de modes de transport durables dans le cadre de la planification socioéconomique générale, complétée par des programmes de sensibilisation des consommateurs. C'est un domaine dans lequel une coopération internationale est souhaitable.

73. Maurice a l'intention de promouvoir l'emploi de biocarburants pour les transports. Comme ce pays produit déjà de l'énergie à partir de la bagasse de canne à sucre, il possède le savoir-faire nécessaire pour développer une industrie des biocarburants, de même que Fidji, qui a déjà mis au point les premières étapes d'un programme de promotion des biocarburants.

74. Dans les pays qui emploient l'huile de coco comme substitut du diesel, tels que Vanuatu et les Îles Marshall (essentiellement pour les autobus), les émissions de particules ont beaucoup diminué. En outre, cela entraîne une réduction notable des émissions de dioxyde de soufre, qui dépend de la proportion de gazole dans le mélange.

VII. Moyens d'application

75. Les petits États insulaires en développement sont conscients du fait que, pour obtenir des progrès significatifs en matière de rendement énergétique, il faudra investir dans les capacités humaines et institutionnelles et avoir accès aux technologies appropriées. Les mesures mises en œuvre comprennent des programmes de sensibilisation des consommateurs à l'économie d'énergie et à l'emploi accru d'énergies nouvelles et renouvelables. Ces pays ont prêté une grande attention à la participation de la société civile et des groupes communautaires, qui est essentielle pour promouvoir une transformation et des changements durables.

76. Des initiatives ont aussi été prises pour associer des entrepreneurs privés à la mise en valeur et à la commercialisation de technologies employant des énergies renouvelables. Les États insulaires ont pris à cet égard diverses mesures pour promouvoir la recherche sur les énergies renouvelables, notamment en réduisant les droits de douane sur les composants nécessaires pour l'exploitation de ces énergies. Ils ne négligent pas les capacités techniques et institutionnelles nécessaires pour

l'analyse des données sur les gaz à effet de serre et la réalisation d'un inventaire de ces gaz. Ils continuent de renforcer les capacités de collecte et d'analyse de données climatologiques sur de longues durées et les capacités nécessaires pour mettre au point des modèles climatiques régionaux à une échelle appropriée pour leur territoire. Les évaluations de la vulnérabilité et les études d'impact ainsi que la formulation d'options pour l'adaptation au changement climatique sont aussi des activités essentielles en matière de renforcement des capacités et des institutions que de nombreux États insulaires mènent actuellement au niveau national.

77. Les petits États insulaires en développement se sont efforcés d'intégrer les stratégies d'adaptation et les mesures de renforcement de la résistance au changement climatique dans la planification du développement national. La mobilisation des ressources nécessaires pour financer les mesures d'adaptation reste problématique. Le coût de ces mesures n'est pas négligeable; en Jamaïque, par exemple, on estime que des ouvrages de protection des côtes contre une élévation d'un mètre du niveau de la mer coûteraient quelque 462 millions de dollars des États-Unis. À Kiribati, on estime que si aucune mesure d'adaptation n'est prise, en 2050 l'île commencera à subir des dommages économiques dus au changement climatique et à l'élévation du niveau des mers d'un coût estimé à 8 à 16 millions de dollars par an, ce qui équivaut à 17 à 34 % du PIB de 1998⁴. Le coût est encore plus élevé si l'on tient compte, par exemple, des effets sur la santé publique. Pour le moment, le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) étudie un projet pilote d'adaptation d'un coût estimé à 3,1 millions de dollars, ce qui est déjà un début.

78. Le FEM a libéré quelques crédits pour le renforcement des capacités, mais la plupart des mesures d'adaptation prises dans les petits États insulaires en développement ont été financées par des ressources internes. L'obtention d'un financement suffisant est toujours le principal obstacle aux efforts d'adaptation et de renforcement de la capacité de résistance au changement climatique de nombreux États insulaires.

VIII. Coopération régionale et internationale

79. On accorde une grande importance au renforcement de l'infrastructure institutionnelle régionale à l'appui des efforts de développement durable des petits États insulaires en développement. De plus en plus, afin de réaliser des économies d'échelle, mettre en commun les ressources humaines et promouvoir un emploi aussi efficace que possible de l'appui des donateurs aux initiatives régionales, des organisations intergouvernementales et techniques régionales ont lancé d'importantes activités. En particulier, elles ont cherché à coordonner les projets régionaux et sous-régionaux, organisé des ateliers et aidé les gouvernements à formuler des plans nationaux. On trouvera dans les paragraphes suivants des exemples d'initiatives importantes.

80. Le Forum du Pacifique sud a récemment publié un ouvrage de référence pour aider les responsables de la formulation des politiques et les décideurs à trouver des renseignements pour assurer l'efficacité de la mise en œuvre de mesures appropriées de renforcement des capacités de résistance. Cet ouvrage est un des résultats du programme de coopération Pacifique-Japon, qui a élaboré un portefeuille de projets en réponse aux besoins des États insulaires du Pacifique.

81. Le CREDP a été lancé dans le but d'encourager par une plus grande utilisation des énergies renouvelables dans les Caraïbes, pour transformer les conditions de la recherche et le cadre d'investissement dans les technologies de l'énergie renouvelable. Il contribue à limiter le risque que courent les investisseurs qui financent des projets d'exploitation d'énergies renouvelables telles que l'énergie éolienne, la cogénération d'électricité et de chaleur à partir de la biomasse, la conversion photovoltaïque et l'hydroélectricité. Des programmes régionaux visant à éliminer les obstacles à l'emploi des énergies renouvelables ont aussi été lancés dans les petits États insulaires en développement, parfois avec une aide financière du FEM.

82. Les institutions du système des Nations Unies continuent d'appuyer les petits États insulaires en développement. Leurs initiatives ont été récapitulées dans un projet de programme pour la mise en œuvre de la Stratégie de Maurice (A/60/401). Des mesures d'amélioration du rendement énergétique et de mise en valeur des énergies renouvelables figurent parmi les principales interventions des institutions des Nations Unies qui travaillent dans les différents petits États insulaires en développement.

83. Les petits États insulaires en développement peuvent avoir accès aux ressources de la caisse du FEM pour financer des activités associées à leurs obligations d'information au titre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Bon nombre d'entre eux ont employé ces ressources pour créer des comités du changement climatique, formuler des plans nationaux d'action contre le changement climatique et élaborer des campagnes de sensibilisation au changement climatique et aux mesures d'adaptation nécessaires. Les États insulaires ont participé à des activités de coopération régionale visant à renforcer les capacités d'évaluation de la vulnérabilité et des mesures d'adaptation et à intégrer le changement climatique dans la planification du développement. Le projet d'intégration de l'adaptation au changement climatique (MACCP), axé sur la formulation et la mise en œuvre de stratégies d'adaptation dans les Caraïbes, est un exemple de cette coopération régionale.

84. La Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) aide les petits États insulaires en développement à mettre en œuvre des stratégies appropriées d'ajustement de leur commerce extérieur et à accroître leur compétitivité internationale. Elle leur fournit une assistance pour diversifier leurs produits d'exportation et exploiter des niches du marché. Le renforcement des capacités de participation des États insulaires aux négociations commerciales régionales et multilatérales est un autre aspect important de l'action de la CNUCED.

85. Il existe d'autres mécanismes de financement novateurs dont on pourrait s'inspirer. L'Initiative mondiale pour la viabilité énergétique des îles (GSEII), association d'ONG internationales et d'institutions multilatérales, est un exemple d'appui à l'Alliance des petits pays insulaires, qui intègre des projets, des modèles et des concepts d'exploitation des énergies renouvelables et d'amélioration du rendement énergétique dans un plan de viabilité énergétique pour les petits États insulaires en développement. Cette association cherchera à mettre en valeur les réalisations nationales permettant de réduire sensiblement les émissions de gaz à effet de serre et à accélérer la transition des petits États insulaires en développement vers un modèle énergétique moins polluant et plus durable. Dévoilé à Johannesburg (Afrique du Sud) en 2002, son premier plan quinquennal a été lancé avec

l'élaboration de plans nationaux pour la viabilité énergétique et de projets pour Sainte-Lucie, la Grenade et la Dominique. Cette initiative, dont les auteurs se sont fixé pour but de mobiliser 100 millions de dollars des États-Unis durant la première étape des investissements énergétiques, est un modèle de partenariat au sein de la communauté internationale élargie qui pourrait être très utile pour le développement d'une politique énergétique viable à long terme. Par ailleurs, différents pays fournissent une aide bilatérale aux États insulaires.

IX. Un défi permanent

86. **Les petits États insulaires en développement continueront de relever le défi fondamental consistant à concilier les priorités du développement avec les ressources limitées dont disposent les États et les collectivités locales. La recherche de financements novateurs et de nouveaux partenariats restera donc essentielle.**

87. **Avec un ferme engagement politique, les petits États insulaires en développement ont souligné la nécessité de renforcer la prise de décisions et la mise en œuvre intégrée afin de réaliser une stratégie multisectorielle bien coordonnée de renforcement de la résistance au changement climatique, fondée sur l'accroissement du rendement énergétique, l'exploitation d'énergies nouvelles et la lutte contre la pollution, la promotion du développement industriel et l'adaptation au changement climatique. La formulation et l'exécution de stratégies nationales de développement durable dans les petits États insulaires en développement seront une étape importante à cet égard.**

88. **L'exploitation des énergies renouvelables offre encore un potentiel considérable. Dans les Caraïbes, par exemple, les énergies renouvelables fournissent à peine 2 % de l'électricité vendue par les réseaux de la région. La sous-exploitation des énergies renouvelables est due essentiellement à la méconnaissance de ces formes d'énergie et aux difficultés d'accès aux technologies nécessaires pour les mettre en valeur. La mise au point de technologies pour l'exploitation des énergies renouvelables et la promotion de leur utilisation, y compris par le biais de l'éducation publique, reste donc une priorité pour de nombreux petits États insulaires en développement, qui doivent en particulier sensibiliser leur population à ce problème.**

89. **Les petits États insulaires en développement continuent de se pencher sur le renforcement des capacités institutionnelles et humaines d'évaluation de la vulnérabilité, de gestion de l'énergie, de préparation aux catastrophes et d'atténuation de leurs conséquences, au niveau national, en s'appuyant sur une action régionale. Ils doivent en particulier acquérir les compétences spécialisées nécessaires dans certains domaines, tels que la modélisation du climat des petits États insulaires en développement, la gestion des catastrophes et la recherche scientifique et technique pour la mise en valeur des énergies renouvelables. En outre, il est essentiel de renforcer les institutions chargées de la collecte et de l'analyse des données pour assurer l'efficacité du suivi et de l'évaluation. Dans l'intervalle, les petits États insulaires en développement souhaitent qu'on mette en place un mécanisme permettant de détacher des experts pour de courtes périodes afin de combler les lacunes de leurs compétences.**

90. **Le commerce international restera la principale source de revenus des petits États insulaires en développement. Ils auront besoin d'une aide pour diversifier leurs exportations, exploiter certains créneaux et innover dans des activités telles que la transformation des plantations de canne à sucre nécessaire pour le développement de la production industrielle d'éthanol.**

Notes

- ¹ *Documents officiels du Conseil économique et social, 2005, Supplément n° 9 (E/2005/29), chap. I, sect. C, résolution 13/1, par. 7.*
- ² Voir <www.unep.org/GEO/pdfs/Caribbean_EO.pdf>.
- ³ Voir CEPALC, *Renewable Energy Sources in Latin America and the Caribbean, Situation and Policy Proposals* (2004).
- ⁴ Voir le *Rapport économique de la Banque mondiale* (2000).
-